



GALA D'EXCELLENCE

GUIDE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

PRIMAIRE

Le Gala d'excellence du RSEQ Montréal est un événement annuel qui vise à mettre en valeur les élèves qui pratiquent le sport à l'école, à récompenser les équipes sportives qui se sont démarquées et à reconnaître le travail exceptionnel des entraîneurs et responsables d'écoles impliqués dans le réseau du sport étudiant à Montréal.

Plusieurs catégories sont offertes afin de maximiser le rayonnement des élèves au-delà des performances sportives ou académiques. Le respect et la promotion de l'éthique sportive occupent également une place importante au sein des valeurs qui sont célébrées pendant la soirée.

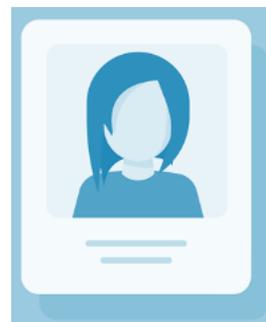
COMMENT DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent être déposés en utilisant le site suivant: <https://galascolaire.rseq.ca/login>

NOTES IMPORTANTES

- Il n'y a pas de limite au nombre de candidatures qui peuvent être déposées par votre établissement TOUTEFOIS, vous ne pouvez pas déposer plus d'un dossier de candidature par catégorie. Par exemple : votre école doit déposer un seul dossier dans la catégorie élève masculin de 5e année.
- Vous avez la possibilité de débiter la rédaction d'une candidature et de la terminer plus tard. Mais, lorsque vous cliquez sur « **Soumettre le formulaire** », vous n'aurez plus accès à votre dossier de candidature et vous ne serez plus en mesure d'effectuer de corrections / ajouts.
- Pour les catégories qui nécessitent l'ajout du bulletin scolaire, vous devez déposer le bulletin en format PDF. Le dépôt du bulletin est nécessaire avant de pouvoir commencer à remplir le formulaire. Si vous n'avez pas cliqué sur « Soumettre le formulaire », vous pouvez modifier votre dossier de candidature et ajouter la dernière version du bulletin avant la fin de la période de mise en candidature.

Vous devez fournir une photo en format portrait de haute résolution avec chacune de vos candidatures. Ces photos seront utilisées pour la projection sur écran géant lors du gala. Les photos doivent être de format portrait avec un fond de couleur unie, le plus neutre possible. Lorsque c'est possible, nous vous suggérons fortement de nous faire parvenir les photos qui sont prises par le photographe professionnel engagé par votre école pour la prise de photos en début d'année. Ces compagnies sont en mesure de vous faire parvenir le fichier .jpeg haute résolution de chaque élève.



Pour en savoir davantage sur les modalités de dépôt de candidature, veuillez communiquer avec **Marie-Claude Miousse**, directrice générale adjointe, au 514 645-6923 poste 6 ou au mcmiousse@montreal.rseq.ca

CATÉGORIES RÉGIONALES

- Élève athlète féminine de 5^e année du primaire par excellence
- Élève athlète masculin de 5^e année du primaire par excellence
- Élève athlète par excellence en sport individuel au primaire
- Équipe de niveau primaire par excellence
- Entraîneur du primaire par excellence
- Entraîneur ayant le plus contribué à la promotion des 3R de l'éthique sportive
- Adulte de niveau primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives à son école

CATÉGORIES PROVINCIALES

- Élève féminine de 6^e année ayant le mieux concilié le sport et les études
- Élève masculin de 6^e année ayant le mieux concilié le sport et les études
- Personne ayant le plus contribué au développement de saines habitudes de vie dans son milieu
- École primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu



CATÉGORIES RÉGIONALES

- Les critères d'admissibilité, **le choix des finalistes et les gagnants sont déterminés par un jury régional du RSEQ Montréal.**
- Les écoles déposent les candidatures de ces catégories auprès du RSEQ Montréal qui détermine des finalistes / gagnants qui sont honorés lors de son gala régional.
- Ces catégories ne sont pas honorées lors du Gala d'excellence provincial.

ÉLÈVE FÉMININ OU MASCULIN DE 5^e ANNÉE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école primaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait de la participation de l'élève athlète au sein des programmes du RSEQ Montréal. Énumérer les sports et activités auxquels elle a participé. Par exemple : festivals, championnats, championnat de cross-country, ski de fond, activités parascolaires, etc. / **12 pts**
 2. Énumérer les activités sportives et/ou physiques auxquelles l'élève a participé au sein de son école et démontrer son degré d'implication - Par exemple : activités intra-muros, implication dans l'organisation de matchs ou d'activités locales, bénévole pour des activités sportives, marqueur, arbitrage local, etc. / **7 pts**
 3. Faire le portrait des résultats, individuels ou en équipe, de l'élève athlète lors de sa participation aux activités du RSEQ Montréal. / **4 pts**
 4. Démontrer la participation de l'élève à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. Par exemple : club civil, activités de plein air, cours, etc. / **2 pts**
- Les candidats recherchés se démarquent par leur capacité à concilier leur parcours académique et leur pratique sportive.
 - Ce qui importe ce sont les activités sportives pratiquées au sein de l'établissement scolaire - on ne recherche pas l'élève qui est spécialisé dans un sport, mais plutôt qui démontre un intérêt marqué pour la pratique sportive en général.

ÉLÈVE DU PRIMAIRE PAR EXCELLENCE EN SPORT INDIVIDUEL

Conditions préalables

- Être un(e) élève de 5^e ou 6^e année inscrit(e) dans une école primaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir participé aux programmes en sport individuel du RSEQ Montréal : cross-country, événements d'athlétisme en salle ou événements d'athlétisme extérieur.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait de la performance individuelle de l'élève athlète lors de sa participation aux activités du RSEQ Montréal en sport individuel. / **10 pts**
2. Faire le portrait de la participation de l'élève athlète au sein des programmes sportifs du RSEQ Montréal. Énumérer les sports et activités auxquels il a participé, en sport individuel ou en équipe. Par exemple : cross-country, événements d'athlétisme en salle, événements d'athlétisme extérieur, mini basketball, festival de flag-football, etc. / **8 pts**

3. Démontrer l'implication personnelle de l'élève athlète dans les activités sportives de son école. Par exemple : bénévole lors d'événements sportifs, marqueur, arbitrage local, etc. / **5 pts**
4. Démontrer la participation de l'élève athlète à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. Par exemple : club civil, activités de plein air, conditionnement physique, etc. / **2 pts**

ENTRAÎNEUR AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ À LA PROMOTION DES 3R DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Conditions préalables

- Être à l'emploi (permanent ou contractuel) d'une école primaire ou secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.
- Être éducateur physique OU avoir obtenu une formation PNCE de profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par une fédération sportive.

1. Démontrer toutes les actions concrètes que l'entraîneur a mises en place pour promouvoir et appliquer des comportements d'éthique sportive (respect envers soi, respect envers les autres et responsabilités de nos actions) auprès de ses joueurs et/ou son équipe. Par exemple : code de conduite, contrats éthiques, rencontre de parents, etc. / **10 pts**
2. Démontrer les comportements éthiques que l'entraîneur a adoptés face aux officiels et aux équipes adverses. / **6 pts**
3. Démontrer les actions concrètes que l'entraîneur a mises en place pour promouvoir la notion de « prendre plaisir à jouer ». Par exemple : intégration d'activités sociales d'équipe, pratiques ludiques, match hors concours sans pression de performance, etc. / **4 pts**

ENTRAÎNEUR DU PRIMAIRE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Être à l'emploi (permanent ou contractuel) d'une école primaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.
- Être éducateur physique OU avoir obtenu une formation PNCE de profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par une fédération sportive.

1. Veuillez indiquer de quelle façon l'entraîneur s'est impliqué pour promouvoir le sport et contribuer au développement et à l'encadrement des élèves athlètes au sein de son école.

/ 10 pts

2. Démontrer les actions concrètes que l'entraîneur a mises en place pour promouvoir la notion de « prendre plaisir à jouer ». Par exemple : intégration d'activités sociales d'équipe, pratiques ludiques, match hors concours sans pression de performance, etc. **/ 8 pts**
3. Veuillez indiquer les performances sportives de son équipe réalisées au sein du RSEQ Montréal. **/ 5 pts**
4. Listez les formations, les stages ou les ateliers auxquels a participé l'entraîneur pour améliorer ses compétences. **/ 2 pts**

ÉQUIPE DE NIVEAU PRIMAIRE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Équipe d'une école primaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

-
1. Énumérer les performances sportives de l'équipe réalisées au sein du RSEQ Montréal **/ 10 pts**
 2. Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la notion de « prendre plaisir à jouer ». Par exemple : quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les élèves priorisent le plaisir de jouer, politique de temps de jeu équitable, activités sociales d'équipe, pratiques ludiques, etc. **/ 8 pts**
 3. Démontrer comment l'équipe a participé activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu. Par exemple : les élèves ont-ils fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, ont-ils fait du bénévolat, ont-ils participé à des activités d'autofinancement. **/ 5 pts**
 4. Démontrer la participation de l'équipe à des tournois à l'extérieur du RSEQ Montréal. **/ 2 pts**

ADULTE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES À SON ÉCOLE PRIMAIRE

Conditions préalables

- Être âgé de 18 ans et plus
- Être à l'emploi d'une école primaire membre du RSEQ Montréal
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal

-
1. Démontrer que l'adulte a développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école, en a assuré sa croissance et a manifesté concrètement son engagement au bon déroulement des activités de son école. Par exemple : des activités intramurales, interscolaires, programme de mise en forme, activités parascolaires, etc. / **8 pts**

 2. Démontrer que l'adulte a assuré la participation des élèves aux activités offertes par le RSEQ Montréal et/ou le RSEQ provincial. Par exemple : festivals, championnats, ski de fond, activités d'initiation ou activités parascolaires. / **7 pts**

 3. Démontrer que l'adulte a participé activement à la promotion de la vie sportive à son école. Énumérer les activités de promotion dans lesquelles il est impliqué. Par exemple : campagne de promotion, campagne de financement, rencontre de parents, etc. / **5 pts**

 4. Démontrer que l'adulte a encouragé et incité les intervenants de son école au perfectionnement professionnel. Par exemple : participation à des stages de formation, formation d'entraîneurs ou d'officiels, colloques, etc. / **4 pts**

 5. Indiquer les reconnaissances que l'école a obtenues par le milieu local, régional et/ou provincial pour souligner son dynamisme en tant que milieu de vie favorisant l'activité physique et/ou sportive. Par exemple : mention honorifique, prix, subvention spéciale, etc. / **1 pt**
 - Que fait le candidat pour inciter le personnel de l'école et les élèves à participer à des activités sportives au sein de l'école et à rendre son milieu de vie dynamique ?
 - Est-il capable de créer un sentiment d'appartenance à l'école par la mise en place de ses initiatives sportives ?
 - Comment l'implication du candidat a un impact sur le comportement des autres ?

CATÉGORIES PROVINCIALES

- Les critères d'admissibilité, le choix des finalistes et les gagnants sont déterminés par **le RSEQ provincial**.
- Les écoles déposent les candidatures de ces catégories auprès du **RSEQ Montréal qui détermine des finalistes / gagnants régionaux qui sont d'abord honorés lors de son gala régional**.
- Ensuite, le RSEQ Montréal fait parvenir les **candidatures gagnantes** au RSEQ provincial. Si elles sont retenues à titre de finalistes par le jury de sélection provincial, le (la) candidat(e) est invité(e) au Gala d'excellence provincial qui se déroule au début du mois de juin.

L'ÉLÈVE FÉMININE OU MASCULIN DE 6^e ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école primaire affiliée au réseau.
- Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.
- Dépôt du bulletin obligatoire
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an

1. Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional. / 12 pts

Décrivez l'implication de l'élève au niveau sportif. Quels sports pratique-t-il, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus. Décrivez-nous l'importance du ou des sports pour l'élève en donnant des exemples concrets.

2. S'être impliqué personnellement pour le développement du sport. / 6 pts

Est-ce que l'élève est impliqué dans des activités et/ou comités dans son école ? Par exemple, est-il bénévole lors d'activités ou événements thématiques, président de classe, etc. ? Démontrez ce qui fait de ce candidat une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80 % ou plus.

3. Participer à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. / 2 pts

Le candidat pratique un sport dans une équipe civile ? Pratique-t-il une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière ? Il s'entraîne plusieurs fois par semaine, participe au Tour de l'île de Montréal ou au demi-marathon . Nous voulons connaître ce genre d'exploit.

L'ÉCOLE PRIMAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

Conditions préalables

- Être un établissement membre du RSEQ.
- Participation active de l'école à la promotion de l'éthique sportive 3R et aux valeurs éducatives du RSEQ.

1. Avoir développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école et assuré sa croissance. / 10 pts

Durant la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025, est-ce que l'école a bonifié son offre de service pour faire bouger les élèves davantage ? Est-ce que de nouveaux programmes ont

été mis sur pied ? Des défis de groupes ? Des activités parascolaires ? Nommez ce qui a été fait pour inciter les élèves à être plus physiquement actifs.

2. Avoir soutenu et stimulé la participation des élèves aux activités présentées par le RSEQ. / 6 pts

Est-ce que l'école a fait la promotion et incité ses élèves à participer aux projets du RSEQ tels que : la Rentrée sportive, le Défi moi j'croque, etc. ? Combien d'équipes sportives sont en place et dans combien de sports ? Décrivez tout ce qui a été fait pour attirer le plus grand nombre d'élèves à participer aux programmes du RSEQ et dites-nous quelle a été la participation enregistrée (approximatif).

3. Reconnaissance de la dynamique de l'école par le milieu local, régional et /ou provincial, de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants. / 2 pts

Est-ce que l'école a fait l'objet d'articles de journaux décrivant ses mérites ? L'école a-t-elle reçu un prix, une mention honorifique ou une subvention spéciale pour avoir développé un nouveau programme ? Est-ce que certains intervenants de l'école participent à des comités du RSEQ ?

4. Avoir soutenu et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel. / 2 pts

Quels sont les stages de perfectionnement, colloques, ateliers, formations ou toutes autres activités de perfectionnement auxquelles ont participé les intervenants de l'école ? Est-ce que ces personnes ont été invitées à siéger à des comités ? Est-ce qu'elles ont été incitées à participer en étant libérées de leur tâche d'enseignement, par exemple ?

PERSONNE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT D'UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF DANS SON MILIEU

Conditions préalables

- Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du Réseau.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Résider au Québec depuis au moins un an

1. Stimuler la participation des élèves dans les différents programmes de développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu. / 9 pts

Est-ce que le candidat ou la candidate a fait la promotion et incité des élèves à participer aux projets du RSEQ tels que : La Rentrée sportive, IN MOVEO, PR1MO, Brise l'illusion, Commence pas à fumer, De Facto, etc. Combien d'élèves (en % ou en nombre) et dans combien de programmes ? Décrivez tout ce qui a été fait pour attirer le plus grand nombre d'élèves à participer et dites-nous quelle a été la participation enregistrée (approximatif).

2. Mobilisation de son milieu. / 6 pts

Que fait le candidat ou la candidate pour inciter les autres à participer et quelle est son implication dans le développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu ? Est-ce

possible de voir sa capacité à rassembler d'autres personnes autour de ses idées et de ses projets ? Donnez-nous des exemples concrets qui nous démontrent ses qualités de leadership et sa créativité en lien avec les programmes de SHV et sa ou ses propres initiatives.

3. Initiative porteuse. / 4 pts

Démontrez comment l'implication du candidat ou de la candidate a un impact sur le comportement des autres, mais également sur son environnement social et physique. Quels changements sont perceptibles dans son entourage ? Donnez tous les détails sur l'initiative favorisant le développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu : précisez les objectifs, les personnes impliquées, les personnes ciblées, les résultats obtenus, etc.

4. Implication dans les comités en lien avec le développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu. / 1 pt

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur le candidat ou la candidate. Dans quels comités observe-t-on son implication ? Quel est son rôle ? Quelles sont ses responsabilités ? Décrivez-nous l'importance du développement d'un mode de vie sain et actif dans son milieu pour le candidat ou la candidate en donnant le plus d'exemples concrets possible.